



2025 Assemblées Générale
Association AYNY

Vichy et Lyon le 11/04/2025





Ordre du Jour

1. Contrôle de la feuille de présence, des pouvoirs et quorum.
2. Désignation d'un (e) secrétaire de séance et un (e) scrutateur.
3. Rapport moral du Président AYNLY
4. Modification Statuts & VOTE de L'Assemblée
5. Modification Règlement Intérieur & VOTE de l'Assemblée
6. Rapport financier AYNLY de l'exercice précédent et VOTE de l'Assemblée
7. Cotisations et droit d'entrée pour 2025– VOTE de l'Assemblée
8. Rapport moral du Président AYNLY LYON (Calendrier 2024 joint)
9. Rapport Moral AYNLY Vichy
10. Rapport financier AYNLY Vichy de l'exercice précédent et VOTE de l'Assemblée
11. Modification du Bureau de VICHY -VOTE de l'Assemblée
12. Modification du bureau de LYON – VOTE de l'Assemblée
13. Constitution du Conseil d'Administration
14. Site WEB – Gestion du site
15. Groupes de travail
16. Questions diverses





3) Rapport moral du Président AYN Y

Bonjour à tous,

Voici le rapport moral de la présidence de l'association AYN Y

L'an passé j'étais absent pour rééducation et cette année, je suis enfin avec vous, à Vichy.

La joie que j'ai exprimée, l'an passé, avec votre présence tout au long de ma convalescence a été assombrie par les derniers événements et certains comportements au sein du bureau de l'association vichyssoise.

Dans la même période j'étais fier et heureux de voir Ayny Lyon prendre son envol et une certaine autonomie vers un renouveau sain et bienveillant, et d'un autre côté j'étais déçu de subir, voir et entendre les animosités entre membres du bureau vichyssois.

Ce n'était pas prévu dans mon plan de convalescence et avec la fatigue qui l'accompagne de reprendre un poste de président par intérim sur 2025, pour Ayny Vichy, mais je serai présent auprès de tous pour que l'association AYN Y que nous avons créé en octobre 2016 perdure sur les terres bourbonnaises avec ceux qui ont envie d'avancer.

Je remercie Ayny Lyon pour leur encouragement et leur présence dans ces heures laborieuses. Je remercie tout particulièrement les vichyssois qui ont su répondre présents à ce nouveau départ car c'est avec vous que je pourrai insuffler une nouvelle énergie pour combattre la pauvreté d'esprit passée. Les injures, les mots dits dans le dos des autres, les coups tordus, la manipulation, et j'en passe ne seront plus tolérés.





3) Rapport moral du Président AYNy

En revanche, le plan de relance sera optimiste et nous nous servirons des heures sombres passées pour que la Lumière domine et nous permette d'aller encore plus loin.

Ainsi, le prochain gros chantier sera la « Charte de Qualité ». Grace à deux mauvaises entreprises qui se sont servies de Ayny Vichy pour gagner des marchés et réaliser des travaux de basse qualité ou prendre l'argent d'une avance et oublier d'effectuer les travaux... Grace à l'un de ces entrepreneurs qui était tellement certain de gagner un marché parce qu'il faisait partie de Ayny, et qui a proposé des prix largement plus chers que ces concurrents, tout en prodiguant de mauvais conseils à un particulier...

Grâce à ces comportements contraires à notre éthique, mais aussi à cause du silence des membres Ayny qui les subissaient, sous l'égide de, « ah, ben c'est « truc », on ne va pas râler, on passe pour cette fois », je me suis aperçu que la QUALITE, qui devrait être notre devanture, pâtissait d'un silence de bienveillance. Et j'ai été l'un des silencieux !

La Charte de Qualité sera donc ma priorité avec ceux qui voudront bien aider à sa rédaction. Nous pourrons nous réunir par visio-conférence entre Lyon et Vichy.

L'un d'entre vous m'a reparlé de l'essaimage sur Moulins et Montluçon. Même si ce n'est pas une priorité, c'est toujours une idée pour le développement Ayny qu'il faut garder en tête. Je serai présent pour aider en ce sens.





3) Rapport moral du Président AYNLY

Le second chantier sera l'envol de Aynly Lyon avec, j'en suis certain des changements de voies qui apporteront un sang neuf à AYNLY en général et un exemple pour Aynly Vichy qui grandira à nouveau, et très rapidement.

Le troisième chantier devra être un meilleur partage des infos et une meilleure connaissance entre Vichy et Lyon. Nous avons déjà parlé de faire un voyage réciproque, les Lyonnais à Vichy pour découvrir l'eau à bulles et les Vichyssois à Lyon pour connaître le goût de la diététique particulière des bouchons. Je sais que, présenté comme cela, ce n'est pas équitable, mais nous saurons mettre en place notre convivialité légendaire et la bonhomie des membres de AYNLY.

Je suis désolé d'avoir été quelque peu « négatif » dans mes propos, mais je suis confiant en chacun d'entre vous pour que AYNLY, à Lyon comme à Vichy, reste un exemple de bienveillance et de réciprocité, dans la joie, la bonne humeur et le respect de chacun. Nous ne devons pas pour autant nous reposer sur nos acquis, et je rappelle que la première action à mener reste celle du recrutement de nouveaux membres. Certains corps de métier ne sont pas représentés. Il est évident que le devenir de l'association passera obligatoirement par le recrutement de nouveaux membres. Une procédure de recrutement vous sera donnée très prochainement.

Je ne prendrai pas plus de temps, bien entendu, je reste à l'écoute de toute question ou suggestion pour que AYNLY se développe et je suis joignable pour tous.

Prenez grand soin de vous, vous êtes les plus importants.





6) Rapport financier AYNLY de l'exercice précédent VOTE de l'Assemblée

11/04/2025 Rapport Trésorier AYNLY Françoise ROBIN

Cette année encore AYNLY LYON et AYNLY n'auront qu'un seul rapport financier, les emplois du temps des protagonistes n'arrivent pas à se connecter pour faire le nécessaire auprès de la banque, Mais avec les nouvelles nominations et la dynamique de ces dames Lyon va avancer dans ses projets.

Peu de chose à dire sur ce rapport, les cotisations sont pour LYON et les droits d'entrée pour AYNLY.

Les débits sont les frais bancaires, les notes de restaurants, plus l'assurance et les cotisations aux 2 associations partenaires ID Pro & Habiter Autrement.

Je rappelle que les cotisations doivent être réglées conformément aux Statuts et RI dès l'appel de cotisations de l'année en cours et pour les nouveaux 30 jours maxi après réception des documents d'adhésion.

Les droits d'entrée sont dû à AYNLY et entérinent l'adhésion. AYNLY ensuite, et seulement, peut inscrire les nouveaux adhérents sur le site internet et leur en donner l'accès.

Chaque association règle sa cote part pour le site internet, mais peu d'adhérents le consulte.

Une mise à jour des pages d'accueil doit se faire ultérieurement dès que notre Président aura un peu de temps.

Pensez à mettre votre photo ou votre logo, pour le reste il vous faudra passer par AYNLY pour les modifications ou mise à jour.

Concernant le secrétariat je suis très satisfaite des retours de LYON ; pratiquement aucun rappel pour les déjeuners.

Le sondage mis en place sur le groupe WhatsApp par Caroline facilite encore plus les réponses. .

Je vous félicite encore une fois, et il faut que cela continue.



6) Rapport financier AYNY de l'exercice précédent VOTE de l'Assemblée



AYNY AG DU 11 AVRIL 2025				
	Débit	Crédit		
Cotisations		1000	Solde au 31/12/23	3942,76
Droits d'Entrée		440		
Assurance Association	331,15			
Déjeuners	698	360		
Frais bancaire 2,5/mois	30			
Site Web	1271,33			
Divers Associations	110			
Total	2440,48	1800		
Solde		-640,48	Solde au 31/12/2024	3302,28
Compte AYNY LYON				
LYON 2021		750	Cotisations	
LYON 2023		1150	Cotisations	
LYON 2024	1555,47	1000	Cotis Site Web & Dejs	
Total	1555,47	2900		
		1344,53	Solde AYNY LYON	
		1957,75	Solde AYNY	

7) Cotisation et droit d'entrée pour 2026 VOTE de l'Assemblée



- **Cotisation et droit d'entrée pour 2026**

- Cotisation 2026
 - Proposition : rester à l'identique de 2025 soit **50 Euros**
 - Proposition création d'une cotisation pour nos futurs retraités **30 Euros (voir PV)**
- Droit d'entrée 2026
 - Proposition : rester à l'identique de 2025 soit **40 Euros**

- **Petits rappels administratifs**

- Droit d'entrée
 - Les droits d'entrée doivent être reversés à AYNV immédiatement après qu'ils ont été payés par le nouveau membre.
 - Dans le cas contraire la personne ne sera pas inscrite sur le site internet
- Absence régulière de membres adhérents
 - Cas général : la personne doit être prévenue et si les absences perdurent, elle doit être exclu
- Présence régulière d'amis non adhérents
 - Cas général : la personne doit adhérer à l'association qu'elle visite
- Toute personne membre d'une association peut visiter les autres associations en prévenant l'un des membres du bureau (pour l'organisation du repas)



8) Rapport moral du Président AYNLY LYON

Rapport moral du président Mourad BAHLIA

Lors de l'AG de l'an dernier, je vous annonçais la nécessité de passer le flambeau pour qu'un autre membre de l'association puisse occuper la fonction de président. C'est aujourd'hui que la passation se fait et c'est avec fierté que je m'apprête à céder la place.

En effet, Thierry, le fondateur d'AYNLY et AYNLY LYON nous avait confié son bébé dont nous avons pris soin de faire grandir. Aujourd'hui AYNLY LYON est devenu un bel enfant entouré de membres bienveillants. Et c'est avec bon humeur que nous continuerons à l'accompagner afin de lui assurer un avenir serein et pérenne. Cette aventure a démarré par la détermination d'un Fou Gaulois qui souhaitait faire un pied de nez aux entreprises défailtantes du bâtiment. Elle se poursuit aujourd'hui avec des membres qui adhère à ce concept d'exercer son activité avec professionnalisme et humanisme.

Plus que de la fierté, je ressens de la joie faces aux interventions de nos Lyonnaises qui organisent des actions, relances les troupes ; avec un dynamisme et une rigueur sans faille. Et à ce propos, je tenais à les remercier très très sincèrement, du fond du cœur.

Le successeur à la présidence, sera une personne très chanceuse au regard de l'équipe constituée par les membres du bureau, des valeurs partagées par les adhérents et du bienfondé de l'existence de cette association.

Encore une fois, merci à tous les membres et adhérents de participer au développement et à l'épanouissement de AYNLY LYON.



DATES	THEMES		
12-janv	Alexandre FOUQUET (ACO) Réutilisation des Eaux Grises"	"Gestion décentralisée des Eaux Pluviales en Milieu Urbain et	24
02-fev	Anaïs BOURGEON (POURQUOI PAS DESIGN)	"L'Aménagement ERP"	27
06-mars	Pierre BUREL (MOBILAUG)	"Maintien à domicile PMR & Séniors , Quelles priorités comme travaux?"	28
05-avr	Assemblée Générale	& Prescilia LAKEHAL présente son projet Séniors	19
03-mai	Johann BROCHETON (MINSSIEUX)	"Penser le passage des Réseaux à travers les Ouvrages structurels"	18
14-juin	Virginie ROUX (ONE SYSTEM)	"Directive NIZ2 Sécurité des Réseaux et des Informations"	24
13-sept	Jacques DINGUIRARD (COSUIT)	"La 3ème Voie de la Construction/ Habitat Inclusif"	23
11-oct	Nathalie BEAUMONT (SENS CIBLE)	"La Quête de l'Equilibre entre la Vie Professionnelle et la Vie Privée"	19
08-nov	Fabien REY (REYSO)	"Rêver avant de concrétiser son projet avec la 3D"	14
13dec	Taïs BUFFERNE (ODDECO) rénovation énergétique ambitieux"	"Mon accompagnateur Rénov MAR. Le simplificateur d'un projet de	10



9) Rapport moral du Président AYN Y VICHY

Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport moral de 2024.

En 2024 il y a eu une seule démission au sein du bureau :

Nicole a laissé son poste de secrétaire en décembre car elle ne se retrouvait plus en accord moral avec le bureau d'AYNY Vichy mais aussi pour profiter de sa préretraite. (je suis très heureux de la retrouver avec nous aujourd'hui, je tiens à le dire)

A partir de janvier 2025 c'est Laure qui a pris le poste de secrétaire par intérim jusqu'à l'AG d'avril 2025.

En janvier 2024 AYN Y Vichy comptait 25 adhérents (à vérifier), puis 27 adhérents en décembre, soit une légère augmentation.

Le nombre d'adhérents présents aux réunions a été en baisse encore cette année puisqu'il passe entre 17 et 25 personnes suivant les réunions, thèmes et lieux choisis en 2023 à une moyenne de 11 à 15 personnes en 2024.

Les réunions chez l'adhérent ce sont maintenus à une fréquentation entre 10 et 15 personnes.





9) Rapport moral du Président AYN Y VICHY

En 2024 nous avons organisé :

1 Repas de la nouvelle année –

7 réunions à thème le midi en 2024

2 réunions sans thème pour nous permettre de partager et d'échanger

1 Assemblée Générale

3 Soirées chez l'adhérent, 1 quatrième a été annulée faute d'intervenant

1 réunion annuelle familiale de sortie en canoé sur la Sioule puis repas chez MF

1 week-end à GUEDELON

En 2023 nous avons un partenariat avec ID'PRO, et être adhérent AYN Y permettait de participer à leur réunion sans en payer la cotisation. Courant 2024 ce partenariat s'est arrêté. Nous allons continuer à vous transmettre les invitations à leurs événements mais si vous voulez y assister il faudra désormais que vous adhérez et payer votre cotisation à ID'PRO.

En février 2025, Pierre, Marie-Françoise et Hadrien, ont démissionné car ils estimaient que la volonté de Thierry BAUD, en tant que Président d'AYNY, de corriger les dérives éthiques de leurs comportements, dires et actions, était de l'ingérence. Le fait est que les réunions de bureau étaient de plus en plus compliquées, avec une répartition du travail déséquilibrée.





9) Rapport moral du Président AYNV VICHY

C'est pourquoi le bureau, aujourd'hui, est composé de :

- Laure SCHWARTZMANN comme secrétaire
- Thierry BAUD comme président par intérim
- Françoise ROBIN trésorière par intérim

Au vu des derniers « chambardements » le bureau doit être renouvelé mais Thierry devrait rester au bureau pour 2025, afin d'assurer la continuité du renouveau de Aynv Vichy et du respect des valeurs fondamentales d'AYNV.

Nous allons donc voter aujourd'hui pour élire un nouveau bureau :

Membre sortant :

- Laure SCHWARTZMANN

Membres postulants au bureau :

- Christelle DUMONT-BARDIN
- Nicole ROUBELAT
- Laure SCHWARTZMANN
- Thierry BAUD



CALENDRIER DES REUNIONS 2024 AYNV ASSOCIATION

Dates	Horaire	Lieu	Thème	Présentateur	Société
vendredi 19 janvier	20h00	SPORTING	DÎNER DE DEBUT D'ANNEE		
vendredi 16 février	12h00	Annexe	SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	Christine BAUCULAT	SSTI03
jeudi 7 mars	19h00		SOIREE CHEZ L'ADHERENT	Tony RIALLAND	TUKA
vendredi 22 mars	12h00	L'Annexe	La transmission de l'entreprise	Marie Françoise HENRY-PEGAND	Actif Conseils
vendredi 05 avril	11h45	L'Annexe	ASSEMBLEE GENERALE		
jeudi 16 mai Annulée faute de participants	19h00		SOIREE CHEZ L'ADHERENT	Jérémy RODDIER	ACTI COMMERCE
vendredi 31 mai	12h00	L'Annexe	Vichy Site Patrimonial Remarquable	Bertrand REMOND	Ville de Vichy
jeudi 20 juin	19h00		SOIREE CHEZ L'ADHERENT	Daniel GALAZKA	GEODECRION
samedi 6 juillet		Ebreuil	SORTIE FAMILIALE	Canoés et BBQ	
vendredi 27 septembre	12h00	L'Annexe	ETUDE DE SOL	Daniel GALAZKA	GEODECRION
vendredi 18 octobre	12h00	Chiens Verts	SAVOIR DELEGUER	Isabelle SCHLEICH	Atelier ACTIAS
samedi 19 et dimanche 20 octobre			Week-End à GUEDELON		
jeudi 7 Novembre	19h00		SOIREE CHEZ L'ADHERENT	Laurent PIOTTE	Agencez-moi
vendredi 22 novembre	12h00	Chiens Verts	GEOBIOLOGIE	Thierry BAUD	FOAMGLASS
vendredi 13 décembre	12h00	Le Lutèce	REUNION SANS THEME		

10) Rapport financier Vichy de l'exercice précédent VOTE de l'Assemblée



AYNY VICHY - AG AYNV 11 Avril 2025

RAPPORT FINANCIER

	Débit	Crédit		
Solde Banque fin 2023		3 427,19 €		
Solde Caisse fin 2023		58,00 €		
Restauration Chq+Vir		4 343,00 €		
Restauration Chq+Esp	5 503,00 €		5253 CH + 200 Esp	
Cotis 2024		1 390,00 €		
Reçu espèces		342,00 €		
Droit Entrée	240 €	200,00 €		
Frais & Divers	1 257,47 €			
Frais bancaires	31,00 €			
TOTAL	7031,47	9 760,19 €	2 728,72 €	Solde au 31/12/2024
SOLDE CAISSE 24			150,00 €	
SOLDE BANQUE FIN 2024			2 578,72 €	





11) Modification du Bureau de VICHY VOTE de l'Assemblée



Modification Bureau AYN Y VICHY

Président : Thierry BAUD

Vice-Présidente : Laure SCHWARTZMANN

Secrétaire : Nicole ROUBELAT

Trésorière : Christelle DUMONT-BARDIN

Trésorière adjointe : Françoise ROBIN





12) Modification du bureau de LYON VOTE de l'Assemblée



Modification de Bureau de LYON

Président : Arnaud RIGAL

Vice-Président : Laurent CAVIGLIA

Secrétaire : Prescilla LAKEHAL

Trésorière : Nathalie BLANCHET PONT

Trésorière adjointe : Françoise ROBIN





13) Constitution Conseil d'Administration VOTE de l'Assemblée



Constitution du Conseil d'Administration
4 membres minimum, 14 membres maximum

Président : Thierry BAUD

Vice-Président : Arnaud RIGAL

Vice-Président : Laure SCHWARTZMANN

Secrétaire et Trésorière : Françoise ROBIN

Qui souhaite rejoindre le Conseil d'Administration ?





14) Site WEB Fonctionnement & Gestion

Site WEB

Gestion et Participation des Associations au financement de ce site.

18 € HT /Mois soit 21,60€ TTC /Mois

Participation égale pour Vichy et Lyon

Un virement automatique de 10,80€ à été mis en place partir du 1 Mai au bénéfice d'AYNY qui règle TUKA pour la totalité.

Les nouveaux adhérents ne seront inscrits par AYNy sur le site qu'après règlement du droit d'entrée à AYNy

Gestion AYNy et AYNy Lyon : Françoise ROBIN

Gestion Vichy :



Mise en place de groupes de travail

1. Chartre de Qualité

2. Recrutement

Qui souhaite rejoindre l'un ou l'autre, ou les deux GT

15) Questions diverses - (Pas de Vote)



Voilà,

c'est fini.



MERCI A TOUS.



AYNY

BRAVO A TOUS.

